

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 04 mai 2022

Signature du plan d'action du document stratégique de façade Sud-Atlantique

Le 4 mai 2022, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et **Olivier LEBAS**, vice-amiral d'escadre, préfet maritime de l'Atlantique, en qualité de préfets coordonnateurs de façade maritime, ont adopté le plan d'action du document stratégique de façade Sud-Atlantique, dont ils ont coordonné l'élaboration, en présence de Maider AROSTEGUY, maire de Biarritz et présidente de la commission lien terre-mer du Conseil maritime de façade, et de Nathalie LE YONDRE, maire d'Audenge et présidente de la commission permanente du conseil. Un exercice inédit pour concilier le développement durable des activités, la bonne cohabitation des usages et la préservation des milieux marins et ressources marines de Nouvelle-Aquitaine.

Le document stratégique de façade Sud-Atlantique décline les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard des enjeux économiques, sociaux et écologiques propres à la façade. Il est l'outil permettant de répondre aux deux directives cadre «Stratégie pour le milieu marin» et «Planification de l'espace maritime». Il se compose d'un **volet stratégique** – la stratégie de façade maritime, adoptée le 14 octobre 2019 - et d'un **volet opérationnel** qui comporte un dispositif de suivi des objectifs stratégiques et un plan d'action.

Afin de valoriser les initiatives locales et tenir compte du développement envisagé des territoires, le plan d'action a fait l'objet d'une étroite association des acteurs de la mer et du littoral (associations, organisations professionnelles, collectivités, industriels) tout au long de son processus d'élaboration. Il a ensuite été enrichi de la consultation du public et des instances. **Élaboré par l'État, ce sont ainsi 89 actions territorialisées en mer et sur le littoral qui sont définies au niveau de la façade Sud-Atlantique.**

Au global, la mise en œuvre de ces actions mobilisera sur les 6 prochaines années plus de 200 acteurs et structures, parmi lesquels on retrouve non seulement les services de l'État à tous les échelons territoriaux et les collectivités territoriales, mais aussi les acteurs de la mer, du littoral et les partenaires scientifiques.

Le plan d'action de la façade Sud Atlantique est consultable sur : www.merlittoral2030.gouv.fr et sur le site de la DIRM Sud-Atlantique <https://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/> .